

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Interpellation de H. BENMRAH, Conseillère communale, relative à la prolifération des rats dans la commune.

H. BENMRAH donne lecture du texte suivant :

H. BENMRAH geeft lezing van de volgende tekst:

Tous les quartiers de la commune sont envahis par des hordes de rats, ce fléau vous a déjà été signalé à plusieurs reprises sans réelle amélioration. La situation est vraiment préoccupante et leur nombre croît à une vitesse exponentielle.

Pour exemple, à la rue Ferdinand Demets, des sans-abris dorment sur les bancs, avec toute une ribambelle de rats se baladant à leur pied. Ce terrain vague à la végétation sauvage est aussi le lieu où certaines personnes viennent nourrir les pigeons avec du pain, pain évidemment mangés aussi par les rats, ce qui ne fait que les attirer davantage.

Ou bien à l'avenue Marius Renard, où le même problème se pose : on vient nourrir les canards qui se trouvent dans le parc et les rats en profitent.

Mais également à l'Allée du Hérisson, rue de l'Ode, rue de Scheut, du côté du « Peterbos », de « Moortebeek », etc. Que compte faire le Collège pour régler ce problème de nuisibles, cela dans les meilleurs délais ?

Madame l'Echevine KAMMACHI donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen KAMMACHI geeft lezing van het volgende antwoord:

La prolifération des rats cet été concerne l'ensemble de la région bruxelloise comme vous aurez pu le lire dans la presse. Ce n'est pas particulier à Anderlecht. Cette situation exceptionnelle est clairement due aux fortes précipitations qui ont marqué l'été. Les rats ont été chassés des égouts et sont remontés en surface pour trouver de nouveaux habitats. Vous citez quelques rues mais c'est bien une situation générale à laquelle nous avons dû faire face. Comme vous avez également pu le lire dans la presse et le constater par les conséquences désastreuses de ces intempéries de cet été, les effets du changement climatique sont bel et bien perceptibles et ce type de situation risque de se reproduire.

Face à l'urgence, nous sommes intervenus en deux temps. Le service communal Hygiène s'est d'abord fortement mobilisé en répondant de manière très rapide aux demandes des citoyens. Elle a d'ailleurs reçu beaucoup de demandes et des remerciements pour l'efficacité d'action du service communal. Elle tient à tous les remercier pour leur réactivité !

Nous nous sommes parallèlement coordonnés avec « Vivaqua » pour avancer la campagne générale de dératisation que nous menons deux fois par an. La campagne est en cours. Elle a commencé le 13 septembre et se terminera le 8 octobre prochain. « Vivaqua » dératisé le sous-sol et notre société de service s'occupe des surfaces. Nous avons demandé à « Vivaqua » comme à notre société de porter une attention particulière à certains endroits, comme les parcs et certaines rues très problématiques.

Enfin, nous anticipons 2022 en passant de 2 à 3 campagnes générales de dératisation, en coordination avec « Vivaqua ». Si des citoyens s'adressent à vous concernant ce sujet, n'hésitez surtout pas à les orienter vers le service Hygiène pour une intervention rapide.